Questions orales

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT NE NOMME PAS UN MÉDIATEUR

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, la population en a soupé des réponses du ministre.

Est-ce que ce dernier attend, comme il l'a déjà fait dans le conflit des facteurs, que la violence s'accélère sur les ligne de piquetage et que la population le talonne pour le forcer à nommer un médiateur pour régler le conflit? Il se rappelle qu'il a commis une gaffe, une erreur monumentale la dernière fois, pourquoi le ministre veut-il alors répéter encore cette gaffe? Est-ce parce que le gouvernement conservateur veut utiliser la violence pour régler les conflits plutôt que d'assumer ses responsabilités en tant que ministre du Travail et nommer un médiateur afin de prévenir les conflits?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Monsieur le Président, dans l'article dont j'ai cité quelques phrases hier, M. Parrot est d'avis que ce n'est pas le temps de nommer un médiateur. Et je le cite encore une fois au cas où mon honorable collègue n'aurait pas été ici hier.

«La présence d'un médiateur est utile quand les deux parties en présence ont des intentions sérieuses d'en venir à une entente.» Et ce n'est pas mon avis à ce stade-ci, monsieur le Président, que les parties ont «l'intention sérieuse d'en venir à une entente»!

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES PROGRAMMES RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL—LES INTENTIONS DES AMÉRICAINS— LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Selon les rapports aux États-Unis, les Américains veulent réduire les pouvoirs du gouvernement canadien d'établir comme pays souverain des règlements pour les programmes de développement régional ici, au Canada.

Le ministre voudrait-il garantir aux Canadiens que le gouvernement canadien n'acceptera pas ces conditions?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai lu une déclaration semblable il y a plusieurs semaines et je suis certain que le chef du Nouveau parti démocratique se souvient de ce que dans la déclaration du négociateur, l'ambassadeur Reisman, il était nécessaire après pour le Canada d'interrompre les négociations, et il a indiqué qu'il y avait eu certaines propositions en ce qui concerne le développement régional et d'autres questions qui n'étaient pas acceptables au Canada. C'était la position canadienne et elle reste la même.

[Traduction]

LA PROPOSITION AMÉRICAINE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, nous accueillons favorablement ces assurances. J'espère que le gouvernement ne les oubliera pas.

Ma question supplémentaire concerne l'à-propos de la proposition américaine. D'après les dépêches, qui ont été confirmées aujourd'hui par le ministre, c'est très tard hier soir que les Américains ont fait ce qu'un porte-parole du premier ministre a appelé une proposition importante, à la dernière heure littéralement précédant la date limite de cette fin de semaine. Est-ce que le ministre ne pense pas que les Américains nous ont vraiment coincés? Ils ont attendu le tout dernier moment pour faire une proposition importante et nous sommes maintenant obligés de respecter leur délai dans leurs conditions et dans leur capitale. Est-ce ainsi qu'on négocie un accord avantageux pour la population canadienne?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il n'y aurait pas eu d'accord avantageux pour la population canadienne si nous avions renoncé à négocier et laissé le Canada à la merci tout simplement des pressions protectionnistes qui ont déjà fait leurs ravages chez nous et qui pourraient en provoquer d'encore plus graves. Je suis persuadé que tous les députés sont véritablement et sérieusement désireux d'avoir un système qui protège la sécurité des emplois actuels au Canada et qui soit susceptible d'augmenter considérablement notre embauche, nos opportunités et nos débouchés.

(1130)

Mon interprétation des événements est diamétralement opposée à celle du chef du Nouveau parti démocratique. C'est parce que, j'imagine, j'ai pris part de très près aux négociations. Il aurait pu le faire lui-même, s'il avait accepté la séance d'information confidentielle que nous lui offrions . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): . . . mais il l'a refusée.

M. Nystrom: Après l'élection il y sera, Joe.

LA POSITION DU CANADA

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, étant donné ce que j'ai demandé au premier ministre il y a une semaine—après toutes les concessions que le Canada a faites ces 18 derniers mois—de me nommer une seule concession faite par les Américains—et il n'a pas su le faire, je veux demander aujourd'hui au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il ne pense pas que les Américains ont encore réussi leur coup. En négociateurs très habiles qu'ils sont, ils ont forcé le Canada à respecter le délai qu'ils avaient imposé, sur leur terrain, dans leur capitale, au cours des 48 dernières heures, et nous disons: «Vous avez vu? Est-ce que ce n'est pas chouette? Au dernier moment ils ont fini peut-être par faire une concession». Est-ce ainsi qu'on réalise un accord avantageux pour le Canada?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur le Président, ce ne serait pas une bonne façon de réaliser un accord avantageux pour le Canada, et ce n'est pas ce qui s'est passé. Écoutez. Nous savons que les Américains négocient serré. Nous le savons depuis le début. La question qu'il fallait décider c'était de savoir si oui ou non le Canada allait prendre peur devant les Américains et détaler devant un accord qui aurait pu être avantageux pour le Canada.